

LE LIEN de CORRONSAC

N°41 - AOÛT 2018

WWW.CORRONSAC.FR

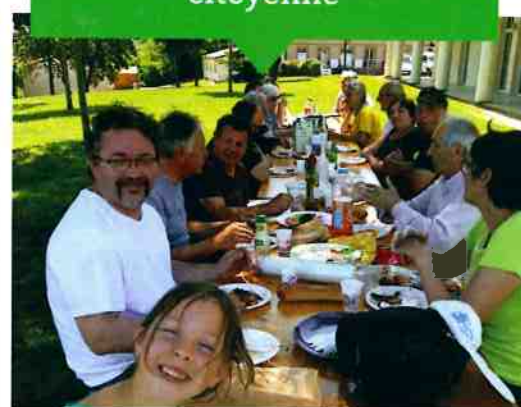


La fête à Corronsac
du 5 au 9 septembre

Les appartements
de la Mairie

Sécurisation de la voirie
de la commune

Dernière journée
citoyenne



SOMMAIRE

› Infos municipales / 4 à 7

La réhabilitation du bâtiment Mairie / 4
Campagne annuelle 2018 de prévention des
noyades et risques liés à la baignade / 4-5
Tous acteurs pour une sécurité renforcée / 5
École / 6-7

› Vie associative / 8 à 15

Comité des fêtes / 8
Quelques nouvelles d'Autour de l'École / 9
Les coteaux aux côtés d'Élodie / 10
CorronsacBienVivreEnsemble / 10-12
Foyer Rural / 12-15

› Intercommunalité / 16 à 17

Collecte des encombrants... Rappel ! / 16
Vers un nouveau lieu dédié à l'emploi et la
formation / 16-17

› Vie pratique / 17 à 19

Entretien des haies et arbustes / Stop aux bruits
inutiles / 17
Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre / 18
Numéros d'urgence / 19
Le défilbrillateur semi-automatique / 19

› Journée citoyenne / 20

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes
de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen
obligatoire à Corronsac à 16 ans. En dehors
de cette situation, l'inscription sur les listes
électorales doit faire l'objet d'une démarche
volontaire. **Vous pouvez vous inscrire :**

- **en ligne** : via le site Service public :
www.service-public.fr
- **par correspondance** : en téléchargeant
le formulaire d'inscription que vous devez
compléter et adresser avec les justificatifs
requis à la Mairie de Corronsac
avant le 31 décembre
- **en vous présentant à la mairie**

Pour être informé en temps réel :

Donnez votre adresse mail
par le formulaire du site ou
suivez les actualités sur Facebook
[https://www.facebook.com/
mairiedecorrnsac/](https://www.facebook.com/mairiedecorrnsac/)

Mairie de Corronsac

21 chemin de Sémial, 31450 Corronsac
05 61 81 91 70, mairie.corrnsac@wanadoo.fr
<http://www.corrnsac.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 13h

Permanence de M^{me} le Maire et de ses adjoints (sur RDV)

Mardi après-midi :
Tristan Lamontagne - Pierre Sans
Mercredi matin :
Anne-Marie Germaux - Danielle Subiela

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Danielle Subiela

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Danielle Subiela,
Tristan Lamontagne, Pierre Sans, Marie-Nathalie Larue, Laurence
Lamontagne, Eugény Peron-Bodin, Véronique Carles et Laurent Tellerain

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC

» ÉDITO



Cette année 2018 a connu d'importants changements au niveau des associations, nombreuses sont celles qui ont renouvelé leur Bureau, leur Conseil d'Administration. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont passé le relais après plusieurs années d'implication au service de la vitalité de notre village, ne ménageant ni leur temps ni leur énergie. De nouvelles équipes se mettent en place pour assurer la continuité des activités sportives, culturelles, créant ainsi le lien social tant apprécié par nos habitants.

Ce bulletin du mois d'août consacre tout naturellement une place importante aux manifestations qui se sont déroulées avant l'été et à la reprise des activités dès septembre.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan basée à Ayguesvives qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous. Par ses actions, elle souhaite impliquer chacun dans la prise en compte de son environnement. Nous ferons appel à son expertise dès cet automne pour aménager nos espaces communaux et sensibiliser les enfants à leur rôle pour l'environnement dans le cadre des activités périscolaires. La rentrée scolaire 2018-2019 s'annonce sous le signe de la continuité avec un effectif stable au niveau des enfants, avec le renouvellement des emplois aidés (Parcours Emploi Compétence) pour nos 2 agents polyvalents Isabelle et Aurélie.

La commission communale « affaires scolaires » a travaillé en concertation avec les différents acteurs concernés au sein de notre RPI¹ Corronsac Montbrun pour constituer le Projet Educatif de Territoire (PEdT) 2018-2021 qui a été transmis aux autorités compétentes début juillet 2018.

Le très haut débit à Corronsac est annoncé pour 2022, à cette date chaque foyer pourra être raccordé à la fibre optique permettant un débit de 100 Mb/seconde. En attendant, pour ceux qui ont une couverture insuffisante, le Conseil Départemental préconise une solution hertzienne, dite Radio 4G fixe permettant si vous êtes éligibles d'obtenir un débit de 30 Mb/seconde.

Nous terminerons cet édito en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux arrivants. Les élus et agents communaux restent à votre disposition pour échanger sur les services au sein de notre commune, les associations, des renseignements utiles ou vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre (possible aussi par internet www.service-public.fr)

En septembre, Corronsac bénéficie généralement d'un très bel été indien, profitons-en pour nous retrouver à l'occasion de la fête locale, du marché plein vent du mercredi et des nombreuses activités proposées par nos associations.

La commission information

¹ Regroupement Pédagogique Intercommunal



› La réhabilitation du **bâtiment Mairie**

Depuis le mois d'avril nous avons entamé d'importants travaux sur notre bâtiment Mairie.

Début juillet, nous avons terminé la création du nouvel appartement au premier étage dans les anciens locaux de la mairie. Celui-ci est occupé par les locataires de l'appartement existant et nous attaquons les travaux de lourde réhabilitation du second appartement existant.

Actuellement nous continuons la mise en conformité de tout le rez-de-chaussée de la Mairie par la mise en place d'un faux plafond coupe-feu avec une isolation phonique et rénovation de l'installation électrique, câblage informatique.

Nous exécutons également les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), dans les locaux de la Mairie situés au rez-de-chaussée du bâtiment. L'ensemble de ces travaux avec les organismes de contrôle et bureau d'étude s'élèvent à 220 000,00 euros ; après un dossier de demande de subvention nous avons obtenu 40 % sur le montant des travaux de la part de l'État et avons pu bénéficier d'une subvention spécifique sur les économies d'énergie de 22 800 euros au travers du Sicoval.

Tous ces importants travaux intérieurs et extérieurs seront terminés pour septembre 2018.

À partir de la fin septembre, nous aurons dans ce bâtiment deux logements en location générant un loyer mensuel de 750 euros chacun, ce montant a été fixé lors de la réunion du conseil municipal du 12 juillet 2018.



Ces travaux génèrent des perturbations pour l'accès à la Mairie et plus particulièrement au Secrétariat, la fin des travaux étant prévu mi-septembre 2018.

Nous vous demandons par avance toute votre compréhension pour cette éventuelle gêne.

› Campagne annuelle 2018 de **prévention des noyades et risques liés à la baignade**

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffuse en 2018 une brochure intitulée « Se baigner, sans danger ».

Ce document délivre des conseils simples pour éviter les noyades et s'adressent à la fois aux parents de jeunes enfants et aux adultes. L'objectif de ce support est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFES-Bases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1533>

› Tous acteurs pour une sécurité renforcée

Grâce à la participation technique et financière du Conseil Départemental, à l'aide du Sicoval, nous avons pu mettre en place plusieurs améliorations attendues par les riverains.

› Le **panneau d'entrée et sortie d'agglomération** a été déplacé au niveau du rond-point pour limiter la vitesse à 50 km/h sur une partie de la route de Pompertuzat

› **2 panneaux clignotants** ont été installés pour signaler la dangerosité du virage situé entre le lotissement « La Soulane » et le lotissement « La clé des champs »

› De nombreux chevaux et leurs cavaliers circulent sur nos routes et les conducteurs doivent être sensibilisés à leur présence.

Des panneaux « attention chevaux » ont été placés aux entrées du village sur la route départementale RD 24 (route de Montbrun) et la route départementale RD 94 (route de Pompertuzat)



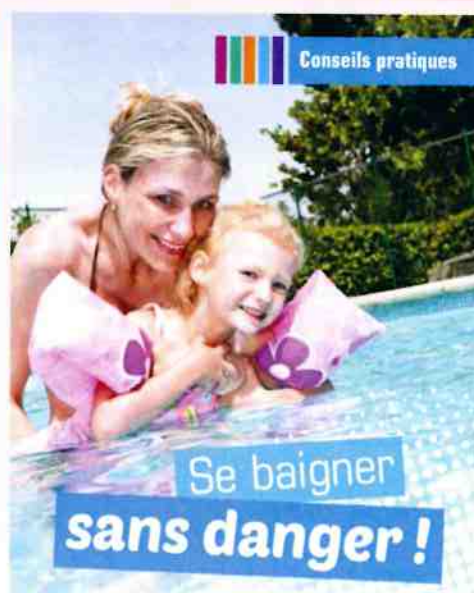
Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/noyades



Ministère chargé des Sports de la Santé



Par ailleurs, le site national du ministère de la santé (<http://baignades.sante.gouv.fr>) permet au public de consulter, quasiment en temps réel, les données de la qualité sanitaire des eaux de baignade.



Conseils pratiques

3 réflexes pour se baigner sans danger



Choisissez les **zones surveillées de baignade**



Surveillez vos enfants en permanence



Tenez compte de **votre forme physique**



› École

Berges du Cossignol : inauguration au bord de l'eau

Samedi 2 juin, entourés des principaux partenaires du projet, les élèves de l'école élémentaire de Corronsac ont participé à l'inauguration des berges du Cossignol.

Les petites mains, accompagnées par Jacques Oberti, président du Sicoval, et Danielle Subiela, maire de Corronsac, ont tiré sur les rubans pour dévoiler le panneau pédagogique installé sur les lieux. Le Sicoval, en charge de l'entretien et de l'aménagement de 18 cours d'eau sur le territoire, a procédé à des travaux

de renaturation sur le Cossignol, à Corronsac. Afin de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, les élèves de la classe CE2-CM1 ont été associés au projet en participant activement aux plantations des végétaux. Chênes, frênes, cognassiers, viornes, merisiers, noyers et noisetiers sont les essences locales choisies.



Écoles à Énergie Positive : les Zéro Watt récompensés

Sensibiliser les enfants aux questions environnementales et les inciter à réduire leurs consommations d'énergie et d'eau dans le cadre scolaire, tels étaient les enjeux du défi Écoles à Énergie Positive pour les 10 établissements du territoire du Sicoval qui ont participé à l'opération de novembre 2017 à mai 2018.

C'est au centre de congrès Diagora que les participants au défi, dont l'équipe des **Zéro Watt** de l'école Victor Segoffin, se sont retrouvés vendredi 22 juin pour recevoir leurs récompenses bien méritées ! « L'énergie et l'eau sont au programme du troisième cycle (CE2 à CM2). Ce projet est très intéressant

car il permet d'apporter un savoir tout en impliquant les élèves qui doivent construire un plan d'action et motiver toute l'école », précise Sylvaine Auriol. Enseignante en CM2 à l'École Victor Segoffin de Corronsac, elle entamera en novembre prochain sa troisième saison de défi avec sa classe.



Les CM2 de l'école Victor Segoffin qui ont reçu le diplôme du nom d'équipe le plus accrocheur.

Sensibilisés, les élèves deviennent acteurs

Les enseignants des neuf classes avaient reçu en septembre un livret pédagogique pour animer le projet. Une mallette conçue en partenariat avec GRDF a également été remise pour sensibiliser les élèves et les personnels pendant les temps péri-scolaires. Épaulés par Caroline Ach du Sicoval, les neuf enseignants ont construit avec leur classe un plan d'action pour réduire les consommations d'eau, d'énergie et de gaz dans l'école. Ils ont également eu droit à une visite technique du bâtiment par les équipes de Soleval pour étoffer leur diagnostic. À charge ensuite à ces classes ambassadrices d'embarquer tout l'établissement dans les changements de comportement économes.

Sylvaine Auriol raconte : « concernant l'eau, nous proposons de boire à plusieurs sur un même jet d'eau aux fontaines. Pour l'électricité, les élèves doivent penser à éteindre les lumières en classe, dans les couloirs et les toilettes et nous avons installé des interrupteurs multi-prises pour éteindre les appareils en sortant. Au niveau chauffage, chacun doit veiller à fermer la porte des classes qui s'ouvrent directement sur la cour. » Les ambassadeurs de l'école de Corronsac auraient aimé aller plus loin en installant des mousseurs, un défi supplémentaire pour l'an prochain.





› Comité des fêtes

Jour de fête à Corronsac, un jour de finale de coupe du monde le 15 juillet 2018.



**COUPE DU MONDE 2018 :
UNE AMBIANCE SURVOLTÉE
À LA SALLE DES FÊTES DE CORRON SAC**

C'est à la salle des fêtes de Corronsac qu'une partie des habitants et supporters de l'équipe de France se sont donné rendez-vous pour fêter une éventuelle victoire de la France. À quelques minutes du coup d'envoi du match le plus important de la Coupe du Monde, une centaine de personnes sont arrivées dans la salle pour cet événement organisé par le Comité des fêtes.

C'est donc un dimanche 15 juillet à 17 heures que l'équipe de France de football disputait la finale de la Coupe du Monde face à la Croatie. La retransmission du match sur écran géant de 5m x 3m a permis aux habitants du village de pouvoir partager cette grande manifestation. Après avoir tremblé jusqu'au coup de sifflet final, nous avons célébré ce moment d'émotion en chantant la Marseillaise, puis nous sommes allés partager notre joie autour du verre de l'amitié et de quelques pizzas. Récit d'une folle soirée, où toutes les générations étaient fières de vivre cet événement unique ensemble. Pour certains les souvenirs de 1998 se sont ravivés. À cette occasion le Comité des fêtes avait organisé un jeu concours pronostics qui a connu

un grand engouement (certains ayant même parié sur des buteurs improbables...) et où chaque parieur a été récompensé par un lot.

Le Comité des fêtes tient à remercier tous les participants, supporters ainsi que notre équipe de France qui ont permis que cet événement reste gravé dans nos mémoires. À très vite pour notre prochain rendez-vous de la fête de Corronsac qui se déroulera du 5 au 9 septembre.



› Quelques nouvelles d'Autour de l'École



La fin de l'année scolaire est toujours synonyme de multiples actions pour l'Association Autour de l'École.

Tout d'abord, une dizaine de familles ont participé à la sortie de printemps qui avait lieu début juin, au Labyrinthe de Merville. Une journée où chacun a pu profiter des parcours de labyrinthe pour petits et grands. L'Association a financé les entrées des enfants du RPI. Enfin, nous nous sommes réunis pour un apéro, offert par l'Association. Chaque année scolaire, une sortie « famille » est proposée aux familles de Corronsac et Montbrun. Elle peut avoir lieu l'hiver ou au printemps, si vous avez des suggestions (musée, activités, visite...), n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour finir l'année, la traditionnelle « fête des écoles » a eu lieu cette année à Corronsac. Après le spectacle des enfants proposé par les maitresses, et l'apéro offert par la mairie hôte, l'Association Autour de l'École avait organisé une auberge espagnole. Pour la première fois, nous avons proposé une soirée dansante pour les petits, et les grands s'y sont joints pour le plaisir de tous.

Nous vous donnons rendez-vous le 7 octobre prochain à la salle des fêtes de Corronsac, pour le carnaval d'Automne ; l'occasion pour vos enfants de venir déguisés et profiter des activités proposées, pendant que les parents pourront assister à l'Assemblée Générale de l'association. L'Assemblée Générale est un moment important dans la



vie d'une association, c'est l'occasion de discuter des projets, échanger des idées...

N'hésitez pas à nous contacter en amont de l'AG pour nous faire part de vos idées, de vos envies, mais aussi de votre souhait d'intégrer notre équipe de bénévoles ! Quelques postes au sein du bureau sont à prendre, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : autourdelecole31@gmail.com

Agenda :

› 7 octobre : Assemblée Générale et Carnaval d'Automne





› Les coteaux aux côtés d'Élodie : En route pour le 20^e Téléthon des Coteaux !



C'est en effet dès le mois de septembre que les réunions de préparation pour le prochain Téléthon se tiendront à la salle de réunion de la salle des fêtes de Corronsac.

Premier rendez-vous fixé le vendredi 14 septembre à 21h, nous commencerons à définir le programme. La réunion suivante aura lieu le 19 octobre pour la finalisation du programme et la dernière le 16 novembre pour recueillir les besoins de chacune des manifestations et distribuer le matériel publicitaire.

Comme toujours, le souci premier de l'association est de trouver des sources de financement afin de couvrir les frais d'organisation du Téléthon puisque l'intégralité de la recette est reversée à l'AFM Téléthon. C'est à cette fin que l'association tiendra un stand de crêpes pendant la fête de Corronsac les 8 et 9 septembre, en accord avec le Comité des fêtes qui organise l'évènement.

En octobre, les Coteaux organiseront une grande soirée Country, avec une démonstration de danse par le Groupe Country de Pujaudran, suivie d'un chili con carne cuisiné par « Du soleil dans la Cuisine ». Les modalités d'inscription seront communiquées dès septembre, mais pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous

contacter. Enfin, nous avons à cœur de faire de ce 20^e téléthon une très grande fête de la solidarité, et c'est pourquoi nous vous attendons nombreux lors de nos réunions, avec vos idées nouvelles et votre envie de participer à ce grand évènement, qui aura lieu cette année les 1^{er}, 2, 7 et 8 décembre 2018.

❶ lescoteaux.elodie@gmail.com / 06 11 73 45 67

Agenda :

- › 14 septembre à 21h : réunion de préparation pour le Téléthon
- › 19 octobre à 21h : réunion de préparation pour le Téléthon
- › 20 octobre à 19h30 : soirée Country - chili con carne
- › 16 novembre à 21h : réunion de préparation pour le Téléthon
- › 1^{er} et 2, 7 et 8 décembre : Téléthon des Coteaux

› CorronsacBienVivreEnsemble

Chers voisins, 2 évènements ont rythmé l'été de CorronsacBienVivreEnsemble : la fête de la musique et les jeux intervillages.



• La fête de la musique

Elle a eu lieu le Samedi 16 juin avec 3 groupes : *Moonlight Rose Toulouse*, *AutOmate* et *Route 66 the After Eight*. Il faisait enfin la température idéale pour un moment musical, les musiciens se sont montrés enthousiastes, et la restauration a eu un succès tel qu'il y avait rupture de stock sur les fameux sandwiches de Sébastien.

• Les jeux intervillages

Initiés il y a 3 ans par Corronsac, ils étaient organisés cette année à Péchabou le dimanche 1^{er} Juillet 2018. Les trois équipes aux couleurs de Montbrun (Noir), Péchabou (Rose) et Corronsac (Jaune) se sont affrontées au cours de plusieurs épreuves. Après un échauffement sportif, enfants, adolescents et adultes ont participé aux jeux du morpion, hypo glouton, bombes à eau, relais garçon de café, course des ballons accrochés et patate croquet. Pour finir ils se sont déhanchés sur une chorégraphie tirée au sort de la musique « Vas-y Francky » de Francky Vincent. Enfin, les maires des trois communes ont répondu aux questions de culture générale. L'épreuve du fil rouge cette année qui a eu lieu toute la journée consistait à reproduire uniquement avec des scoubidous et accessoires trouvés dans la nature Le Petit Prince. L'Equipe de Corronsac a remporté cette épreuve au grand plaisir des enfants. C'est l'équipe de Montbrun, qui, comme l'année dernière, a remporté les épreuves avec un score de 46 points suivi de Péchabou avec 40 points et enfin Corronsac avec 36 points. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine où ce sera la commune de Corronsac qui sera organisatrice. Bravo à

tous les participants. Avis aux sportifs, Jeff anime également des rencontres de foot sur le city stade. Faites-vous connaître si vous voulez participer. Avis aux lecteurs, retrouvez le salon du livre pour la 4^e année consécutive le samedi 10 novembre. Et bien sûr, nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous si vous voulez vous impliquer dans différents projets.

• Le Marché

Le marché de Corronsac est là depuis 4 ans pour vous permettre de faire vos courses autrement. Pensez-y le mercredi en rentrant : légumes de saison, boucherie-charcuterie, traiteur asiatique, fromagerie, poulets et œufs, et pizzas de 16h30 à 20h, et toujours la possibilité de commander auprès des commerçants.

N'oubliez pas que vous pouvez rester manger sur place : tables bistrot et chaises sont tous les mercredis à votre disposition si l'envie de pique-niquer vous tente. Pour compléter, nous mettons les grandes tablées à partir de 19h et offrons un apéritif concert une fois par mois quand il fait beau : le mauvais temps nous a obligé à déplacer plusieurs fois le concert des *Sleeping Stones* qui a finalement eu lieu le 11 juillet pour démarrer joyeusement les vacances. C'était d'autant mieux que des Corronsacains se sont joint au groupe : Thierry au tambourin et Isabelle au chant. Nous espérons un été indien pour assurer le succès des concerts du 5 septembre avec les *Ile et Ailes* et nous finirons la belle saison en apothéose le 3 octobre avec un groupe de folklore irlandais avec violon : *Lune de Bière*.

suite p. 12





suite de la p. 11

Agenda :

- › **Mercredi 5 septembre** : 5^e repas de rentrée du marché. Apportez vos couverts et achetez sur place votre repas. Apéritif et animation musicale *Ile et Ailes* offerts
- › **Mardi 25 septembre 20h** : réunion d'organisation du salon du livre - salle de réunion de la salle des fêtes
- › **Mercredi 3 octobre** : pique-nique du marché (apportez vos couverts et achetez sur place votre repas). Apéritif et animation musicale Folklore irlandais *Lune de Bière* offerts
- › **Samedi 10 novembre** : 4^e Salon du livre



Pour Passer Commande

Primeur Jean-Jacques 06.03.37.45.31
Traiteur asiatique 06.37.00.24.85
Chez Yannick Viandes de 1er choix 06.66.99.92.31
L'instant Crêpes 06.42.26.82.31
Toulou'zen Pizzas 06.13.98.73.61
Passionnement Fromages 07.68.01.56.20
Miel 05.61.81.98.50
Volailles Svetlana 06.06.65.79.11
Biograneta 07.87.50.37.70

*Marché de plein Vent
tous les Mercredis de 16h30 à 20h00
Corronsac, Place de la mairie*

Foyer Rural

➔ 2018, le renouveau et la continuité pour le Foyer Rural !

Cette année le Foyer Rural fait peau neuve. En effet, après de nombreuses années de très bons et loyaux services, l'ensemble du bureau a décidé de démissionner pour profiter d'un repos amplement mérité. Le nouveau bureau ne peut être que reconnaissant et admiratif du travail fourni par l'ancien bureau qui a su pérenniser et dynamiser ce magnifique Foyer Rural, une entité essentielle à la vie de notre très cher village. Nous tenterons d'être dignes de nos prédécesseurs. La transition entre l'ancien et le nouveau bureau, dont vous trouverez la composition ci-dessous s'est effectuée en douceur durant tout l'été et continuera tant que nécessaire.

Le nouveau bureau s'est bien entendu vite mis au travail pour assurer une rentrée réussie. Bien que ce bureau ait hâte d'apporter une nouvelle touche au foyer, il souhaite également assurer la continuité des activités qui fonctionnent depuis tant d'années et assurent le succès du foyer. Nous espérons ainsi retrouver nos 200 adhérents dans toutes nos activités proposées cette année.

FONCTION/SECTION	NOUVEAU CA
Président	Laurent Tellerain
Vice-président	Efic Duthoit
Trésorier	Sandrine Pons
Trésorier adjoint	Sylvie Pinel
Secrétaire	Alexandra Moyse
Yoga	Alexandra Moyse
Danse Africaine	Céline Cadoudal
Randonnée	Sophie Canac
Zumba	Danielle Camolese
Tennis	Jean-François Pebernard
Flamenco/Séville	Marie-Pierre Avellana
Gymnastique	Marie-Noëlle Huillet
Théâtre Enfant/Adulte	Marie-Céline Essertel
Autour du Fil	Francine Rachas
Membres	Tristan Lamontagne Corinne Vidal Pascal Ferreiro



Les inscriptions au Foyer Rural de Corronsac auront lieu à la salle de réunion de la salle polyvalente :

• **Le samedi 1^{er} septembre de 10h à 13h** • **Le samedi 8 septembre de 10h à 13h**

Vous pouvez également faire votre préinscription sur notre nouveau site internet :

www.foyerruralcorronsac.fr

Les cours commenceront la semaine du 17 septembre 2018

→ Activités

Danse africaine

Le cours de danse africaine permet de découvrir des danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest, qui sont pratiquées à l'occasion des différentes cérémonies de la vie. Les cours sont accompagnés par des musiciens percussionnistes (djembé et doum), et par des chants traditionnels. La danse africaine est une activité ludique et dynamique, pratiquée dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Alors, n'attendez plus, venez vibrer au son des percussions africaines. Dé foulements garanties aux sons des percussions, sur des rythmes endiablés en compagnie d'Alexis.



Flamenco et Sévillane

Depuis septembre 2013, la section flamenco est animée par deux passionnées. Vanessa a débuté le flamenco à l'âge de 5 ans avec Isabel Soler, puis Soledad Cuesta, avant de parfaire sa formation en Espagne, auprès des plus grands maîtres du flamenco. Jeune danseuse ambitieuse et moderne, elle est dotée d'un sens du rythme hors du commun et fait aujourd'hui partie des étoiles montantes du flamenco en France. Quant à Élisabeth La Chispa (surnom qui signifie « étincelle »), elle s'est formée en Andalousie auprès des plus grands maîtres du flamenco (Juan de los Reyes, Concha Vargas, fundacion Cristina Heeren...). Ces deux virtuoses du flamenco vous feront danser sur les rythmes espagnols endiablés. N'attendez plus !



Gymnastique

Pour garder ou vous remettre en forme, vous pourrez également compter sur Johanna et Julien qui vous feront travailler tous les muscles du corps et surtout ceux que vous ne connaissiez pas.

Randonnée

Sophie C. vous fera chausser vos chaussures de randonnée pour découvrir les chemins de notre village et de ses alentours. Les dates pour 2018-2019 seront les suivantes (sous réserve de modification en cas d'empêchement ou de météo défavorable) : **Septembre** : samedi 22 • **Octobre** : samedi 6 et dimanche 14 • **Novembre** : dimanche 4 et samedi 17 • **Décembre** : samedi 1^{er} et dimanche 16 • **Janvier** : dimanche 6 et samedi 19 • **Février** : dimanche 3 et samedi 16 • **Mars** : samedi 16 et dimanche 24 • **Avril** : dimanche 7 et samedi 13 • **Mai** : dimanche 5 et samedi 18 • **Juin** : dimanche 2 et samedi 15 • **Juillet** : dimanche 7



Les sorties durent de 3h à 3h30 pour des distances de 10 à 13km avec un départ à 9h de la mairie de Corronsac. PS : n'oubliez pas de vous inscrire en septembre au Foyer Rural, seule obligation pour cette activité.



Tennis

Vous pourrez accéder au court pour disputer quelques matches amicaux, ou simplement taper quelques balles.

Théâtre

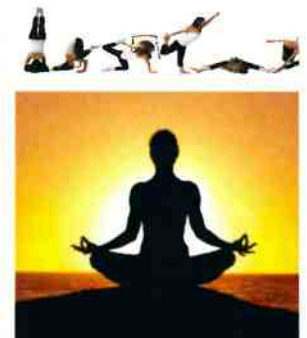
Pour les artistes en herbe qui désirent bruler les planches, Marie-Céline proposera deux cours de théâtre enfants et adultes. Auteur de pièces de théâtre et de contes, Marie-Céline Essertel vous fera goûter aux joies des ateliers d'improvisations pour adultes, des ateliers théâtre pour les enfants et adolescents. Véritable source de bien-être et d'évasion spirituelle, l'art du théâtre épanouira les petits et grands. Le spectacle de fin d'année est une vraie réjouissance pour les amateurs d'art théâtral. N'hésitez plus à venir bruler les planches.



Yoga

Si après tout cela vous avez besoin de vous détendre, Marie-Christine vous fera découvrir les bienfaits relaxants du yoga. Pour notre plus grande chance, elle vient nous faire partager sa passion du yoga depuis de nombreuses années. Au-delà de l'enseignement des âsanas (postures), Marie-Christine nous guide de sa douce voix dans un voyage vers l'écoute de son corps, le lâcher prise et la bienveillance.

Le cours du mercredi devra rapidement pour vous un rendez-vous incontournable de votre semaine et vous donnera également envie de pratiquer chez vous la salutation au soleil, Sarvangasana, Savasana et toutes les autres postures apprises en cours. Namasté.



Zumba

Les enfants pourront se défouler auprès de Pascale, notre énergique prof de zumba. La Zumba c'est le feu ... Rire, danser, transpirer ! En zumba, il faut s'accrocher et surtout réussir à se lâcher, se laisser aller. Pascale envoie la sauce et le groupe suit. Pour les enfants, c'est la Zumba Kids (5 à 8 ans et 9 à 14 ans). C'est bien entendu de la zumba adaptée aux petits. Les pas des chorégraphies sont simplifiés. L'échauffement et le retour au calme se font sous forme de petits jeux (pour les 5-8 ans). Une grande joie pour les enfants !



œnologie : pour les plus hédonistes, Sophie vous emmènera à la découverte ou redécouverte des cépages de nos régions.

Autour du Fil : Francine vous accueillera pour (re)découvrir et partager le tricot, la couture, le crochet, la dentelle, le point de croix et bien d'autres.

Nous avons quelques nouvelles activités que nous souhaiterions vous proposer cette année.

Tout d'abord, Marie-Céline souhaite proposer des cours d'improvisation pour les adultes, une fois par mois pour commencer, nous vous attendons nombreux ! Pour continuer dans notre thème danse, nous aimerions monter une section danse moderne ou Salsa ou toute autre danse qui pourrait vous motiver. Pour les plus jeunes, nous souhaiterions mettre en place des cours de danse africaine. Nous organiserons des cours d'initiations pour ces nouvelles activités dans le début de l'année scolaire. N'hésitez pas à venir participer ! Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute nouvelle idée.

Dès la rentrée scolaire vous pourrez nous joindre par téléphone au 06 31 37 29 23 dans le cadre d'horaires définis : le lundi de 17h à 19h • le mercredi de 17h à 19h • le vendredi de 17h à 19h



→ Planning et tarif des activités 2018/2019

Jour	Activité	Horaires
Lundi	- Flamenco enfants – 3-6 ans	17h15 – 18h
	- Flamenco enfants – 7-10 ans	18h – 18h45
	- Flamenco enfants – 10-13 ans	18h45 – 19h30
	- Flamenco adolescents	19h30 – 20h30
	- Gym renforcement musculaire/gym douce	20h – 21h
Mardi	- Flamenco niveau 1 – Ado et adultes	19h – 20h
	- Flamenco technique pieds et corps – Ado et adultes	20h – 21h
	- Flamenco niveau 2 – Ado et adultes	21h – 22h
Mercredi	- Yoga + sophrologie	18h50 – 20h20
Jeudi	- Théâtre enfants	17h – 18h
	- Théâtre enfants	18h – 19h
	- Gym	20h20 – 21h20
	- Autour du fil (une semaine sur deux)	14h – 18h
Vendredi	- Danse africaine	20h30 – 22h
	- Zumba enfants (à c.)	18h – 18h45

Randonnée : sorties programmées à consulter sur le site de Corronsac. Tennis : utilisation du court de Corronsac réservée aux adhérents (badges). Œnologie : calendrier à définir par Sophie Mur, l'animatrice.

Activité	Tarif	Contact
Danse africaine	249 euros pour l'année (1h30 par séance – un professeur et deux percussionnistes)	Céline Cadoudal Tél. 06 74 19 80 33
Gymnastique	160 euros pour l'année	Marie-Noëlle Huillet Tél. 06 20 01 08 87
Sévilanes/Flamenco	Enfants : 160 euros Adultes et ados : 200 euros pour l'année Si deux cours consécutifs le second à 160 euros	Marie-Pierre Avellana Tél. 06 21 25 19 05
Randonnée	Gratuit	Sophie Canac Tél. 06 83 08 50 77
Tennis	Pour l'année, adhésion Famille : 1 ^{re} adhésion adulte : 50 euros, 2 ^e adhésion adulte : 30 euros, 1 ^{er} et 2 ^e enfants : 10 euros chacun, gratuit à partir du 3 ^{ème} enfant. Pour l'année, adhésion Enfant seul : 15 euros	J.-François Pébernard Tél. 05 61 81 11 95
Théâtre	160 euros pour l'année pour les enfants. Participation à définir pour les adultes en fonction des interventions	Marie-Céline Essertel Tél. 06 76 95 88 92
Yoga	160 euros pour l'année	Alexandra Moyse Tél. 06 63 43 68 80
Zumba	Enfants : 130 euros pour l'année	Danièle Camolèse Tél. 06 80 07 38 48
Œnologie	225 euros pour l'année	Sophie Mur Tél. 06 46 32 78 49
Autour du fil	Tarif à définir en fonction des inscrits	Francine Rachas

La carte d'adhésion au Foyer Rural est **obligatoire** quelle que soit l'activité choisie (13 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans et 15 euros pour les adultes). Pour les activités sportives et de danses, un certificat médical sera demandé (à demander au médecin dès votre première visite) et au plus tard fin octobre. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le responsable de l'activité ou le Foyer Rural : contact@foyerruralcorronsac.fr

*Le foyer est votre foyer, aidez-nous à le faire vivre !
Bonne rentrée à tous, Votre dévoué bureau*



› Collecte des encombrants... Rappel !

La date de cette collecte n'apparaît plus sur le calendrier 2018 de votre commune ? C'est normal : il vous suffit de prendre rendez-vous pour une collecte spéciale à domicile. Depuis mars 2018, la collecte des encombrants et des déchets électriques et électroniques (DEEE) se fait à la demande.

› Les conditions

• Pour les habitants en pavillon

- 5 unités déposées au maximum par collecte : par exemple 1 machine à laver = 1 unité ; 10 planches = 1 unité ; 1 meuble = 1 unité

- 6 rendez-vous maximum par an et par foyer

Prenez rendez-vous directement en ligne ou appelez le 05 62 24 02 02

• Pour les habitants en résidence ou immeuble

Ce sont les gestionnaires (ou bailleurs) qui prennent rendez-vous pour un enlèvement global des encombrants/DEEE de la résidence. Les habitants doivent donc leur faire connaître leurs besoins de collecte. Les quantités de dépôts et la fréquence des collectes sont définies en fonction de la taille de la résidence.

Attention, pas de dépôt d'encombrants/DEEE sur les sites de colonnes enterrées.

Le gestionnaire peut prendre rendez-vous directement en ligne ou appeler le 05 62 24 02 02



› Je mets/je ne mets pas

• **Déchets autorisés** : mobilier, matelas, ferrailles, jeux, vélos, petit et gros électroménager, informatique, téléphones, écrans télé...

• **Déchets refusés** : déchets verts, gravats, pneus, bouteilles de gaz, déchets toxiques (peintures, acides...), pièces automobiles... **ou tout équipement de plus de 60 kg, ou de dimensions supérieures à 2 x 1,5 x 1,5 m.**

Pas de facturation supplémentaire ; ce service est compris dans la redevance.

Collectés, triés, réparés et remis dans le circuit par une entreprise d'insertion, nos encombrants et DEEE peuvent être réutilisés. Ainsi valorisés, ils contribueront à la réduction des déchets et connaîtront un 2^e vie par leur réemploi.

› Vers un nouveau lieu dédié à l'emploi et la formation

Malgré la disparition de la MCEF du sud-est toulousain fin juin, le lieu dédié à l'accompagnement vers l'emploi et la formation situé à Enova Labège Toulouse perdure et reste ouvert comme précédemment.

Le plan régional pour l'emploi et la formation 2016-2021 prévoyait la dissolution des associations Maisons Communes Emploi Formation (MCEF) au 30 juin 2018, dont celle d'Enova Labège Toulouse. Ceci pour harmoniser les moyens sur l'ensemble de la région Occitanie.

Face à cette échéance, le Sicoval et ses partenaires de l'emploi et de la formation ont décidé de maintenir un lieu ancré localement, à taille humaine, pour





permettre un accompagnement personnalisé des publics en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle et des chefs d'entreprises (conseil au recrutement). Un travail est engagé pour imaginer et structurer un nouveau lieu dédié à l'emploi et la formation, répondant aux besoins des habitants et du territoire. Il est mené collectivement entre élus, acteurs et partenaires, avec l'appui de la Région. Dans l'attente d'une nouvelle organisation et sous l'impulsion du Sicoval, le lieu actuel reste ouvert et va fonctionner sans interruption ces prochains mois.

Espace Emploi Formation

Plateforme multi-partenaire

25, rue Pierre-Gilles De Gennes

Village d'Entreprises, bâtiment 10 31670 Labège

Tél. 05 61 28 71 10 - service.emploi@sicoval.fr

Horaires d'ouverture :

lundi au mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

jeudi matin : 8h30 à 12h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Les structures partenaires de l'Espace Emploi

Formation :

- Service emploi du Sicoval
- Centre Inter-institutionnel de bilans de compétences
- Fongecif Occitanie
- APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)
- Le Tremplin
- CAP Emploi
- Mission Locale 31
- BGE Haute-Garonne
- Maison de l'initiative



› Entretien des haies et des arbustes



Chaque propriétaire est tenu d'entretenir sa haie afin de ne pas gêner son voisin, obstruer un passage ou un trottoir, constituer un obstacle ou

surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation.

Les haies et les arbres plantés en bordure des propriétés ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Cela peut être préjudiciable à la circulation des piétons (en les obligeant à marcher sur la chaussée) mais aussi être une difficulté pour les conducteurs de véhicules qui ne disposent plus d'une visibilité suffisante pour circuler en toute sécurité.

L'entretien de la végétation est une **obligation réglementaire** qui impose de faire élaguer ou de tailler à l'aplomb de limite de propriété avec la voirie.

› Stop aux bruits inutiles



Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une radio à fond... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Nous demandons aux utilisateurs des bâtiments communaux et espaces sportifs de respecter scrupuleusement le règlement porté à leur connaissance.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être réalisés que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h**



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 132-13 du code pénal)

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des **élagages**, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie**. (Source : Santé, Institut Pasteur, 2014)

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :

13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ;

14 000 km parcourus un véhicule essence récent ;

8 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie



Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

› Numéros d'urgence

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence européen 112

Urgences pour personnes sourdes ou malentendantes 114

Centre anti poison Toulouse 05 61 77 74 47

Allo Docteur 3966

Pharmacie de garde 3237

Standard Hôpitaux de Toulouse 05 61 77 22 33

Pharmacie de nuit, 76 allées Jean-Jaurès, Toulouse 05 61 62 38 05

Autres numéros d'urgences :

Sécurité /Dépannage ENEDIS : 09 726 750 31

ENEDIS : <http://www.enedis.fr/>

Services du Sicoval :

Assainissement et eau potable :

n° d'urgence unique 05 62 24 76 91

Service relation aux usagers : 0805 400 605

Enfance, drogues...

ENFANTS DISPARUS : 116000

Enfance maltraitée : 119 ou 0800 054 141

Drogues, alcool, tabac info service : 113

SIDA info service : 08 00 31 08 00

Violences intra familiales

Violence Femmes info : 3919 (anonyme et gratuit)

Association de promotion des initiatives

autonomes des femmes (APIAF) : 05 62 73 72 62

Maison des solidarités du Conseil départemental :

05 62 71 91 80

› Le défibrillateur semi-automatique

Un défibrillateur semi-automatique est installé sur la place de la mairie, sur le mur de la salle des fêtes. Cet appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, a pour rôle d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique : le sauveteur doit appuyer sur un bouton pour que l'appareil délivre le choc et peut donc s'assurer que personne ne touche la victime avant d'autoriser l'appareil à délivrer le choc électrique. (S'il touche la victime, le risque de blessure pour le secouriste est négligeable, mais la victime ne bénéficierait pas du choc). La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, cet appareil est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.



RETOUR EN IMAGES

› 3^e Journée citoyenne du 2 juin 2018 à Corronsac Merci à vous pour votre mobilisation !

**Chantier 1 : rénovation esthétique du poste EDF,
Chemin du Thil**



Avant



Après

**Chantier 4 : mettre des
films occultants, École**



Avant



Après

**Chantier 5 : peindre les murs latéraux et le mur frontal,
arranger le grillage, boucher les fissures, Terrain de
tennis**



Avant

**Chantier 2 : mettre
des serrures sur
le plan de travail,
Salle polyvalente**



Avant



Après

**Chantier 3 : repeindre le muret et les piliers coté mairie
et coté chemin de Sémial, Salle polyvalente**



Avant



Après



Après